

Témoignage de Rodolphe (email du 04/10/2019) *

Sans réserve j'apporte mon soutien aux Professeurs Fourtillan et Joyeux en raison des bienfaits apportés par le patch qu'ils ont mis au point, personnellement constatés chez mon épouse souffrant de la maladie de Parkinson depuis 2010, maladie en progression invalidante inexorable malgré l'augmentation antérieure, régulière des doses prescrites par son neurologue, en dopamine (Modopar).

Suite à une infection à Escherichia coli en février 2019, elle a perdu - par sa toxine à tropisme neurologique, toxique - la marche, la station debout, la parole et de la déglutition nécessitant, pour sa survie, la mise en place d'une alimentation par gastrostomie.

En courbes croisées, j'ai, très prudemment au long cours, réduit l'apport de Modopar et introduit les patchs à doses fractionnées car nous avons, avec M. le Professeur Fourtillan et ses compagnons de route, volontaires, souffert de l'interruption épisodique répétées des livraisons, d'origine industrielle. Ces quarts ou demi-patchs ont manifestement freiné l'évolution de la maladie et même, lors d'une période heureuse où les délais de livraison étaient favorables, mon épouse recevait-elle jusqu'à 1 patch/j. Elle recouvra alors la parole (cohérente), hélas de courte durée en raison des soubresauts de livraison m'obligeant à reprendre les ciseaux.

Provisoirement donc, j'attends de pouvoir mesurer le périmètre des résultats positifs possibles avec des patchs à la demande, en dosage adapté à son état neurologique, souhait destiné à tous les volontaires engagés dans ce chemin de vie et pour en faire état.

Faut-il rappeler encore ou s'instruire impérativement du CV qui donne le vertige des sommets en matière scientifique, éthique, don de soi, du Professeur Fourtillan. Les participations financières à la fondation sont libres dans ce chemin d'espoir, d'apaisement et de bénévolat, chemin vers un Saint-Jacques de Compostelle d'une autre nature.

Pour les personnes sans moyens, le Professeur Fourtillan a bien expliqué, répété et porté par écrit qu'il n'était pas question de laisser sur le bord du chemin ceux qui ne pourront ne donner que 20€ à la fondation.

Bénévolat exige.

Très cordialement à tous,

Rodolphe [...]

** Document reçu par email le 04 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*